

**ARRETÉ N° 2020 / 016**

**PORTANT FERMETURE DE LA CRECHE COMMUNALE**  
**« LES TROIS POMMES »**

Philippe LEROY, Maire de FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

**Vu** l'article 72 alinéa 3 de la Constitution consacrant le principe de la libre administration des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-1, L2212-2, L2214-3 et L2122-24 relatifs aux pouvoirs de police du maire,

**Vu** le Code de la Santé Publique,

**Vu** la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de COVID-19,

Considérant le caractère pathogène et contagieux du virus COVID-19,

Considérant les troubles sanitaires générés par la pandémie, et la difficulté à faire respecter à de jeunes enfants les mesures « barrières » préconisées,

Considérant les travaux d'extension et de rénovation en cours de la crèche « les 3 Pommes »,

Considérant que depuis le mois de novembre 2019, les activités d'accueil se réalisent dans deux petites structures distinctes,

Considérant que la configuration des bâtiments provisoires de la crèche communale ne permet pas en l'état, de répondre aux règles imposées,

Considérant qu'à ce jour, la Commune n'a reçu aucune consigne et protocole sanitaire relatif à la reprise d'activité,

Considérant qu'au regard de la crise sanitaire à laquelle le territoire national est confronté, il appartient au maire de par ses pouvoirs de police, de garantir la sécurité de ses administrés.

**ARRETE**

**Article 1 :**

La crèche communale « les 3 Pommes » de Franqueville-Saint-Pierre reste fermée jusqu'à nouvel ordre.

**Article 2 :**

Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des Services sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie.

**Article 3 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de son affichage.

Fait à Franqueville-Saint-Pierre, le 11 mai 2020

Le Maire  
  
Philippe LEROY



MAIRIE DE FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE  
REPUBLIQUE FRANÇAISE